



## TERMES DE REFERENCE

### Appel d'offre pour une Consultance pour l'évaluation à mi-parcours du projet «PANAF/2023/448-073»

#### 1. Contexte

ACRA est une ONG internationale, laïque et indépendante fondée en 1968. Elle compte plus de 50 ans d'activités au Sahel. Ses domaines d'intervention sont : l'éducation, la protection de l'enfant, la souveraineté alimentaire, l'accès à l'eau potable, la gestion des ressources naturelles et l'appui à la société civile.

Dans le cadre du projet « YES/ENJEU : Engagement de la Jeunesse au Sahel » (PANAF/2023/448-073), financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par le consortium ACRA (chef de file) et CISV (partenaire) en collaboration avec les CNJ au Sénégal, Mali, Mauritanie, Tchad, Niger et Burkina Faso, ACRA est à la recherche d'un consultant/cabinet d'évaluateurs experts pour mener l'évaluation mi-parcours du dit projet.

Le projet, d'une durée prévue de 48 mois, a démarré en décembre 2023 et il est censé prendre fin en novembre 2027.

L'Action vise aux objectifs suivants :

**L'objectif général (OG)** est de contribuer à renforcer la participation et l'engagement effectif des jeunes à saisir les opportunités et à contribuer au dialogue interculturel, à la cohésion sociale, aux droits humains, au changement climatique et à l'emploi dans 6 pays du Sahel.

**L'objectif spécifique 1 (OS1)** prévoit que les jeunes sahéliens, femmes et hommes, deviennent agents de la cohésion sociale, atténuation des conflits et leaders de la lutte aux changements climatiques et de la promotion de l'égalité des chances/opportunités en activant des réseaux de partenariat et coordination.

**L'objectif spécifique 2 (OS2)** prévoit que les jeunes sahéliens, femmes et hommes, utilisent les compétences connues et acquises et les services améliorés pour accéder aux opportunités d'emploi et d'insertion socioprofessionnelle.

Les **résultats escomptés** sont les suivants :

**Produit 1.1.** Les capacités des OSC de la jeunesse d'identification, conception et mise en œuvre d'actions concrètes et durables pour la participation civique et politique des jeunes, au niveau régional et national, sont renforcées ;

**Produit 1.2.** La capacité de coordination et de plaidoyer des jeunes et de leurs OSC dans le cadre de la coopération UA-EU est renforcée par la création de réseaux régionaux et nationaux d'échange et participation active ;

**Produit 1.3.** La mobilisation effective des jeunes, femmes et hommes, est favorisée par l'organisation d'actions innovantes d'information, sensibilisation et participation active ;

**Produit 2.1.** Des centres et instruments d'orientation et d'information sur les opportunités d'emploi et de croissance professionnelle adaptées aux jeunes (hommes et femmes) sont structurés et renforcés ;

**Produit 2.2.** Un réseau de collaboration entre entreprises, municipalités, opérateurs publics et privés est renforcé pour l'élaboration de politiques et initiatives en faveur de l'employabilité des jeunes.



Le projet part de l'hypothèse que si les organisations de la société civile (OSC) de la jeunesse voient leurs capacités de coordination, de plaidoyer et de gestion renforcées, et si les jeunes disposent de réseaux solides, de services d'orientation à l'emploi adaptés et de partenariats efficaces avec les acteurs publics et privés, alors ils deviendront des acteurs centraux du dialogue interculturel, de la cohésion sociale, de la paix, du développement durable et de la croissance dans leurs communautés.

L'impact attendu du projet est le renforcement d'une jeunesse sahélienne plus résiliente, inclusive et actrice du changement, capable de contribuer durablement à la cohésion sociale, à la stabilité régionale et au développement équitable du Sahel.

## 2. Objet de la sélection

ACRA est à la recherche d'un consultant (ou cabinet de consultants) externe pour mener l'évaluation intermédiaire du projet.

### Les objectifs de l'évaluation sont :

- Fournir à ACRA et ses partenaires des informations suffisantes qui leur permettent de faire une juste appréciation sur la **pertinence du projet** et sur l'**atteinte de ses objectifs et résultats escomptés** en termes d'efficience, d'efficacité, d'impact (en termes de recommandations et éventuelles réorientations) et de durabilité (en termes de recommandation et éventuelles réorientations);
- Fournir des recommandations, identifier les **leçons apprises** et les éventuelles **bonnes pratiques** pour la capitalisation des acquis du projet.

### Description du rôle :

L'évaluateur doit avoir de solides connaissances dans la gestion de programmes de développement et d'évaluation de projets qui incluent des questions liées au renforcement de capacités, l'engagement des jeunes dans la vie civique, politique et socio-professionnelle. Les critères suivants doivent être respectés lors de l'évaluation :

#### Pertinence :

- Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet YES-ENJEU s'adapte-t-elle selon le pays et/ou la circonscription administrative (commune, district, ville...) ? Quelles en sont les causes ?
- Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet contribue à la promotion de l'engagement effectif des jeunes à niveau régional ?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet correspondent-ils aux besoins des groupes cibles et aux priorités des politiques nationales et du bailleur de fonds UE ?
- Les activités réalisées par le projet sont-elles cohérentes avec d'autres interventions présentes dans le contexte local ?
- Dans quelle mesure la théorie du changement reste-t-elle valide dans le contexte actuel du Sahel (2023–2026) et les hypothèses identifiées sont-elles toujours réalistes ?
- Le projet répond-il de manière adéquate aux besoins différenciés des jeunes femmes et des jeunes hommes (analyse de genre) ?



#### **Efficience :**

- Quels sont les mécanismes de coordination et d'exécution qui marchent le mieux dans le cadre du projet YES-ENJEU ?
- La coordination interne est-elle efficace ?
- Dans quelle mesure les objectifs fixés jusqu'à présent ont-ils été atteints ?
- Quels sont les principaux facteurs et obstacles qui déterminent la réalisation ou la non réalisation des objectifs ?
- Les activités sont-elles efficientes en termes de coût/ressources ?
- Les activités se déroulent-elles dans les délais fixés ?

#### **Efficacité :**

- Le projet YES-ENJEU progresse-t-il suffisamment vers la réalisation des objectifs prévus ?
- Y a-t-il eu des changements, comme de changements politiques, de plans ou de programmes au niveau des pays d'intervention qui affectent la logique d'intervention du projet YES-ENJEU depuis son élaboration ? Si oui, des réajustements ont-ils été apportés au projet pour améliorer son efficacité ?
- Le projet est-il mis en œuvre de la manière la plus efficace par rapport à d'autres approches possibles ?
- Dans quelle mesure les mécanismes de mobilisation des jeunes (femmes et hommes) sont-ils efficaces pour atteindre les groupes cibles, y compris vulnérables ?
- Les partenariats avec les différentes parties prenantes contribuent-ils à l'atteinte des résultats ?

#### **Impact :**

- Quels signes précoce de changement (outcomes intermédiaires) peuvent être observés auprès des jeunes, OSC et institutions partenaires ?
- Quels effets inattendus positifs ou négatifs émergent de la mise en œuvre du projet ?

#### **Durabilité :**

- Quels sont les principaux facteurs qui déterminent la durabilité du projet ?
- Dans quelle mesure les résultats du projet peuvent-ils être considérés comme durables ?

Les questions ci-dessus doivent être considérées comme NON exhaustives de l'analyse. Le consultant peut proposer d'autres questions d'évaluation en plus de celles mentionnées et des outils de collecte de données. Les questions pourront être discutées lors de la phase préliminaire avec les partenaires du projet.

#### **Les résultats attendus de la collaboration :**

- Suivi de l'implémentation du cadre logique et de l'avancement des indicateurs du projet ;
- identification des facteurs propre à chaque pays inclus dans le projet qui affectent l'atteinte des objectifs prévus, avec une analyse comparative entre pays d'intervention ;
- élaboration de recommandations et indication des ajustements nécessaires à la réalisation des changements envisagés ;



- enquête sur le processus d'implication des bénéficiaires dans les activités du projet réalisées ou en cours de réalisation ;
- mise en place d'un système de suivi de l'application d'une approche sensible au genre dans les différentes composantes du projet (planification des activités, sélection du personnel, etc.) ;
- élaboration de recommandations sur comment assurer l'intégration des questions liées au genre dans les différentes composantes de l'action.

L'évaluation doit adopter une approche sensible au genre et à l'égalité d'opportunités entre hommes et femmes. Les principaux objectifs de l'évaluation sont :

- Vérification de la cohérence entre les progrès quantitatifs et qualitatifs et les résultats attendus ;
- La proposition d'éventuelles modifications du plan d'activité, en fonction de l'atteinte de l'objectif spécifique ;
- L'évaluation de l'efficacité des procédures de gestion de projet adoptées.

### 3. Lieux et période d'exécution

L'évaluation à mi-parcours sera exécutée à partir du mois de **mars 2026**. Elle devra couvrir toutes les zones cibles du projet au :

- **Sénégal** : Dakar, Pikine, Rufisque, Ziguinchor, Bignona
- **Burkina Faso** : les communes de Ouagadougou, Koudougou, Ziniaré et Kaya
- **Mauritanie** : Nouakchott, Sélibaby, Rosso
- **Mali** : Bamako, Koulikoro, Kita
- **Tchad** : N'Djamena, Moundou
- **Niger** : à valider par l'équipe du projet

Avec des missions sur place au Sénégal et en Mauritanie. L'évaluation dans les autres pays se fera avec des outils en ligne proposés par le consultant.

### 4. Méthodologie

Outre les documents complets du projet, les documents suivants seront mis à disposition : rapports d'activité et financiers ; rapports de suivi, rapports de consultants externes, autres documents pouvant être jugés utiles.

L'évaluation intermédiaire servira à mettre en évidence les facteurs déterminants et/ou entravant l'atteinte des résultats afin d'apporter les changements nécessaires à la réalisation de la deuxième partie du projet.

Elle adoptera une approche méthodologique rigoureuse, mêlant plusieurs méthodes (**méthode mixte**) afin de trianguler les informations et de renforcer la fiabilité des conclusions. Le/la consultant·e devra détailler cette méthodologie dans son offre technique, mais les grandes lignes attendues sont les suivantes :

- **Revue documentaire approfondie** : Analyse des documents clés du projet et du contexte. Cela inclut notamment la proposition de projet et ses amendements, le plan de suivi-évaluation (M&E Plan) et sa matrice de cadre logique/indicateurs, les rapports, les données de suivi. Cette revue permettra de comprendre la **théorie**



du changement du projet et de formuler les questions d'évaluation plus précises, en identifiant les indicateurs existants à exploiter et les lacunes d'information à combler.

- **Méthodes quantitatives (enquêtes)** : Le/la consultant·e proposera un plan d'échantillonnage représentatif des populations cibles et conduira des enquêtes auprès des bénéficiaires pour mesurer des indicateurs clés du projet. Les outils et analyses statistiques seront précisés dans la proposition technique.
- **Méthodes qualitatives (entretiens et groupes de discussion)** : Des entretiens semi-directifs et des discussions de groupe seront réalisés avec les bénéficiaires, le personnel du projet, les partenaires locaux et les parties prenantes institutionnelles, afin d'approfondir la compréhension des dynamiques et d'identifier les facteurs de succès ou d'obstacles.
- **Approche participative et sensible** : L'évaluation veillera à inclure les bénéficiaires de manière sécurisée, avec une attention particulière aux femmes et groupes vulnérables, et en respectant les principes éthiques et de protection.
- **Triangulation et analyse mixte** : Les données quantitatives et qualitatives seront croisées pour fournir une analyse globale et robuste, complétée par des données secondaires le cas échéant.

## 5. Produits attendus (Livrables)

L'évaluateur/trice devra fournir les livrables suivants, en respectant les exigences de qualité et les échéances convenues :

- **Rapport de démarrage** – Présentant la compréhension partagée du mandat, la méthodologie détaillée de l'évaluation et le plan de travail affiné. Ce rapport comprendra notamment : une note de contexte synthétique, la clarification des questions d'évaluation retenues, le design d'échantillonnage final (avec calcul de taille d'échantillon et plan de sondage), la description des outils de collecte (avec en annexe les questionnaires, guides d'entretien/discussion prévus), la stratégie d'analyse (y compris le plan de tri des données quantitatives et les codes/thèmes pour l'analyse qualitative), ainsi que le chronogramme détaillé des activités de terrain. L'inception report sera rédigé en **français**, d'une longueur indicative de 15 à 25 pages hors annexes. Il sera soumis environ 1 à 2 semaines après le démarrage du contrat, et fera l'objet d'une approbation par le comité de pilotage de l'évaluation avant le lancement de la collecte.
- **Outils de collecte de données** : Ensemble des questionnaires d'enquête, guides d'entretiens et de discussions de groupe, fiches de consentement et tout autre outil conçu pour la collecte. Ces outils, préparés en français (et traduits en langues locales si nécessaire), devront être validés par ACRA/CISV avant utilisation. Ils seront remis en version électronique modifiable. (Ce livrable peut être inclus en annexe du rapport initial.)



- **Note de situation intermédiaire (facultative)** : Brève mise à jour à mi-parcours du travail de terrain (par exemple après la phase de collecte qualitative) pour informer des progrès, difficultés éventuelles et ajustements apportés. Ce livrable, le cas échéant, prendra la forme d'un email ou d'une courte note interne.
- **Restitution préliminaire (présentation orale)** : L'évaluateur/trice animera une session de restitution initiale à l'issue de l'analyse préliminaire des données (typiquement juste après le traitement des données et l'élaboration d'une première version des résultats) en ligne ou en présentiel. Cette restitution aura lieu devant un public restreint désigné par ACRA/CISV (équipe de gestion du projet, Responsable MEAL, représentants du siège). Elle consistera en une présentation PowerPoint (en français) détaillant les principales constatations, conclusions provisoires et pistes de recommandations. L'objectif est de discuter ces résultats, de vérifier factuellement certaines informations et de recueillir un premier feedback avant la rédaction du rapport. La présentation PPT sera partagée comme livrable.
- **Rapport d'évaluation draft** : Un rapport provisoire d'évaluation sera soumis à ACRA/CISV pour relecture et commentaires. Ce rapport sera rédigé en français et devra présenter de manière claire et structurée les résultats de l'étude.
- **Rapport d'évaluation final** : La version finale du rapport en français, incorporant les commentaires reçus, sera soumise selon le chronogramme. L'évaluateur fournira donc au projet la version électronique du rapport en format Word et PDF, ainsi que tous les datasets exploités (sous format Excel ou CSV/SPSS ou autre) de sorte à faciliter d'éventuelles réanalyses ultérieures.
- **Résumé exécutif ou Brief de communication** : En sus du rapport final, l'évaluateur préparera un résumé exécutif de 2 pages en français (et/ou une courte infographie si possible) à destination des parties prenantes nationales et des communautés, résumant les objectifs de l'évaluation, les principales conclusions et recommandations dans un langage accessible. Ce document servira à la restitution communautaire et à la communication externe du projet.
- **Documentation brute** : L'ensemble des notes d'entretien, retranscriptions, formulaires remplis, données collectées, photos (le cas échéant) sera remis au commanditaire à la fin de la mission, dans le respect de la confidentialité (les documents sensibles pourront être expurgés des informations identifiantes). Cette documentation restera la propriété de ACRA/CISV et pourra être utilisée pour des besoins de suivi ou d'audit.

## 6. Présentation des candidatures

**Offre technique** qui doit inclure : une proposition méthodologique d'évaluation comprenant tous les aspects mentionnés dans le paragraphe « Méthodologie » et une matrice d'évaluation ; le calendrier de l'évaluation ; la composition de l'équipe et relatifs CV.



**Offre financière** qui doit inclure : le montant global en euro et tous les coûts de mise en œuvre, incluant les coûts que l'entité devra payer pour l'exécution du service (y compris frais de subsistance, logement, transports, services de traduction et interprétariat, etc.).

Le consultant doit présenter un budget détaillé pour l'activité présentée, repartis selon les différentes étapes du service.

ACRA sélectionnera la meilleure proposition et signera un contrat concernant l'activité d'évaluation à mi-parcours.

Les candidats intéressés doivent soumettre les documents requis en français en format PDF, à l'adresse e-mail : [selezione@acra.it](mailto:selezione@acra.it)

Le délai limite pour la présentation est le **31 janvier 2026**.

Seuls les candidats dont les dossiers répondent aux critères de sélection seront contactés par ACRA.

## 7. Profil de l'évaluateur

### 7.1. Exigences requises :

- L'évaluateur ne peut pas avoir, ni avoir eu dans les trois années précédentes la soumission de la proposition, des collaborations stables avec ACRA ;
- L'évaluateur ne peut pas avoir plus de trois évaluations de projets cofinancés par l'UE en cours en même temps avec ACRA.

### 7.2. Compétences demandées :

- Diplôme de spécialisation en sciences sociales, politiques, économiques, de coopération ou similaires, obtenu il y a au moins 05 ans ;
- Bonne prédisposition à établir des relations adéquates et respectueuses avec des partenaires de pays tiers et bonne prédisposition à lire correctement le contexte local.

### 7.3. Expérience professionnelle générale :

- Expérience avérée d'au moins 5 ans dans le suivi et l'évaluation des interventions d'urgence ou de développement menées dans des pays tiers par des ONG, des agences des Nations Unies, l'Union européenne et similaires ;
- Connaissance de la langue française, niveau minimum C1.

### 7.4. Expérience professionnelle spécifique :

- Expérience avérée d'au moins 5 ans dans l'évaluation post ante de projets de développement réalisés dans des pays tiers et financés par des donateurs institutionnels (l'exigence préférentielle sera une expérience avérée de projets financés par l'Union Européenne).



#### **7.5. Exigences préférentielles :**

- Expérience avérée en suivi et/ou évaluation de projets dans le secteur du renforcement de la société civile et la prévention des conflits ;
- Expérience avérée en suivi et/ou évaluation de projets mis en œuvre au Sahel ;

#### **8. Procédure de sélection**

Les critères de sélection portent sur la proposition méthodologique présentée, le profil et l'expérience du candidat et sur l'offre économique. Le choix de l'offre la plus avantageuse reposera sur une pondération entre la qualité technique et le prix de l'offre.

*ACRA applique une tolérance zéro pour toute violence, abus ou exploitation des enfants et des adultes vulnérables commis par son propre personnel, par le personnel de ses partenaires ou tout autre personnel associé à l'organisation. Les contrôles de sécurité font donc partie intégrante du processus de sélection. Le candidat retenu devra s'engager à respecter et à promouvoir la PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE ET POLITIQUE EN MATIÈRE D'ABUS (PSEA) et la POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE de l'organisation.*